

➤ **PROFESSION**

> Org professionnelles

Régis Marcon préconise une stratégie nationale pour l'alternance

Régis Marcon a remis le 16 février dernier à Laurent Wauquiez et Hervé Novelli son rapport sur le développement de l'alternance dans le secteur de la restauration.

Une mission placée dans le prolongement du contrat d'avenir de la restauration. Parmi les engagements de la profession en contrepartie de la baisse de la TVA : la création de 20 000 postes supplémentaires en alternance d'ici à fin 2011.

Régis Marcon a mis l'accent sur la nécessité d'axer les efforts sur l'amélioration de la qualité de la formation en alternance, dans les centres d'apprentissage comme dans les entreprises, afin de lutter contre le fort taux d'abandon. Et sur le développement d'une approche partenariale et cohérente entre les centres de formation d'apprentis, l'Education nationale, les professionnels, les partenaires sociaux...

Un constat qui conduit à plusieurs préconisations, notamment en matière de gouvernance, avec la création d'une instance nationale de pilotage des formations en apprentissage. Celle-ci aurait pour mission d'établir un document stratégique national partagé sur 5 ans, de publier un bilan annuel et un tableau de bord, de mettre en place des partenariats avec les principaux acteurs nationaux...

Dans le rapport également, des pistes en ce qui concerne l'orientation (nouveau dispositif de parcours découverte des métiers et des formations), la formation, l'accompagnement (créer des passerelles notamment pour ceux qui « décrochent » de l'université, la communication (valoriser les entreprises signataires de l'engagement national).